

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Hauller, 16 décembre 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Hauller, 16 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 décembre 1884](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Hauller](#)

Lieu de destination4-6, rue du Perche, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à Hauller l'extrait de son casier judiciaire. Il lui explique que l'absence de références de sa part lui fait préférer une autre candidature que la sienne, mais qu'il est prêt à s'entretenir avec lui et à réexaminer sa candidature s'il peut justifier de références complètes.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Le texte de la lettre est barré d'un trait au crayon bleu sur les deux folios de la copie.

Mots-clés

[Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (305r, 306r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
17 décembre 1846

Monsieur Haellé

Je viens de recevoir le
trait de votre esquisse judi-
ciaire, que je vous retourne
sans ce pli.

Je crois utile de vous
dire que l'absence de réponse
de votre part m'a fait
prendre garde pour l'exa-
men d'une candidature.

Néanmoins je n'ai encore
aucun engagement pris,
bien que le candidat se trouve
ici à titre d'examen.

Il ne ^{me} paraît donc pas

impossible de m'entendre
avec vous, si vous réunis-
siez des qualités supérieures
à celles de ce candidat; et
comme nous paraissions
désireux de causer avec
vous, rien ni d'approcher
à ce que vous voudriez jusqu'à
si vous y êtes toujours disposé.
Mais, je vous le répète, votre
acceptation n'aurait lieu
dans tous les cas qui auraient
été d'ailleurs obtenus sur
vous les renseignements
le plus complets et les
plus satisfaisants sous
tous les rapports, et

que, d'autre part,
vous m'hériteriez pas,
après examen, à vous
charger de la fonction
objet de nos pourparlers.

Veuillez agréer,
Messieurs, mes civilités.

Georges